



# Bureau du surintendant des institutions financières

## Comparution devant le Comité permanent des finances de la Chambre des communes

Ottawa (Ontario)

21 janvier 2022

Pour de plus amples renseignements :

[Media-Medias@osfi-bsif.gc.ca](mailto:Media-Medias@osfi-bsif.gc.ca)

[www.osfi-bsif.gc.ca](http://www.osfi-bsif.gc.ca)



BSIF  
OSFI

# Comparution devant le Comité permanent des finances de la Chambre des communes

## Mot d'ouverture

- [Allocution du surintendant Routledge devant le Comité permanent des finances de la Chambre des communes, le 21 janvier 2022](#)

## Messages thématiques clés

### Le BSIF et son mandat

Messages de portée générale

- Notre travail au BSIF consiste à renforcer la confiance du public envers le système financier canadien. À cette fin, nous surveillons les institutions financières pour veiller à ce que leurs conseils d'administration et leurs cadres supérieurs les maintiennent en bonne santé financière et adoptent des politiques intelligentes et prospectives de gestion du risque.
- Pour ce faire, nous nous concentrons sur le risque au sens le plus large du terme, après avoir évalué les risques systémiques susceptibles de nuire à la solidité des banques, des assureurs et des régimes de retraite privés fédéraux.
- Le BSIF est tourné vers l'avenir et a mis en place des plans pour continuer d'être agile et bien préparé à relever les défis que pose l'évolution du contexte de risque, y compris ceux que l'inflation peut engendrer pour le système financier canadien.
- Notre priorité est de surveiller le système financier et de comprendre les risques auxquels il fait face, et de prendre, lorsque la situation l'exige, des mesures prudentes qui favorisent la résilience des institutions financières et des régimes de retraite.

Texte :

Depuis sa création en 1987, le BSIF contribue à la solidité du système financier canadien.

Il a pour objectif d'accroître la confiance du public envers le système financier canadien. Depuis toujours, pour ce faire, nous avons réglementé et surveillé les banques, la plupart des sociétés d'assurance et une bonne part des régimes de retraite privés. Cela signifie que les Canadiens peuvent se sentir en sécurité lorsqu'ils font appel aux institutions et aux régimes de retraite que nous réglementons en sachant qu'ils auront accès à leur argent, à leur police d'assurance ou à leur régime de retraite quand ils en auront besoin ou voudront s'en prévaloir.

Toutefois, le renforcement de la confiance du public à l'égard du système financier canadien signifie également que nous mettons l'accent sur le risque au sens le plus large du terme, en trouvant le juste équilibre entre notre réponse stratégique aux risques du système financier et les activités de réglementation prudentielle et de surveillance.

Ce faisant, le BSIF favorise l'atteinte de l'objectif du gouvernement, qui consiste à contribuer à accroître la confiance du public envers le système financier canadien.

- [Brochure du BSIF](#) (bien que la description du mandat soit désuète, il reste du contenu utile en langage clair sur les interactions avec le reste du gouvernement)
- [Plan directeur du BSIF](#)

## **Relation du BSIF avec le reste du gouvernement**

Messages de portée générale

- Le BSIF contribue largement au cadre fédéral de réglementation financière.
- Notre mandat est axé sur la surveillance des banques, des sociétés d'assurance et des régimes de retraite privés fédéraux pour s'assurer qu'ils se conforment aux lois et aux règlements.
- Grâce à ces travaux et à nos activités de suivi élargies, nous obtenons des renseignements sur les risques qui se profilent à l'horizon et nous collaborons avec nos vis-à-vis pour intervenir efficacement, ainsi contribuant à la stabilité et à la confiance dans le système financier canadien.

Texte :

Le BSIF rend compte de ses activités au Parlement du Canada par l'entremise du ministre des Finances. Il applique divers processus formels et informels pour assurer l'exécution efficace de son mandat.

Par exemple, le Comité de surveillance des institutions financières (CSIF), composé du BSIF, du ministère des Finances, de la Banque du Canada, de la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) et de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC), se réunit chaque trimestre pour s'entretenir de questions liées à la surveillance des institutions financières fédérales.

En outre, le BSIF collabore avec ses homologues provinciaux et consulte régulièrement les intervenants du secteur. Son travail tient également compte du fait que les institutions financières exercent leurs activités dans un vaste réseau d'affaires planétaire; leurs produits et leurs marchés gagnent en internationalité, en complexité et en interdépendance.

Pour suivre les enjeux qui touchent le système financier mondial, le BSIF collabore étroitement avec des organismes internationaux comme le Conseil de stabilité financière (une initiative du G-20), le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire et l'Association internationale des contrôleurs d'assurance.

Le BSIF a acquis une solide réputation internationale grâce à sa participation active aux activités de ces organisations internationales, qui jouent un rôle clé dans l'élaboration de normes de réglementation et de surveillance à l'intention des banques et des assureurs-vie.

- [Infographie du CSIF](#)

## **Point de vue du BSIF sur l'inflation**

Messages de portée générale

- La volatilité et les hausses de prix que nous observons aujourd'hui dans l'économie canadienne sont le résultat de changements et de tensions économiques tant à l'échelle nationale et qu'à l'échelle internationale.
- Il n'existe pas de solution simple, mais plusieurs organismes de tous les ordres de gouvernement contribuent à atténuer les risques.
- L'approche du BSIF met l'accent sur la qualité et l'efficacité de la gestion des risques qui pèsent sur les institutions et les régimes de retraite que nous surveillons pour faire face aux changements économiques.

Texte :

Les vecteurs de l'inflation sont aussi compliqués et variés que les répercussions que celle-ci peut avoir sur l'économie canadienne et sur la vie des Canadiens. Le Canada est diversifié sur les plans

géographique, économique et démographique, et les administrations fédérale, provinciales et locales contribuent à l'obtention de bons résultats.

Il incombe au BSIF de veiller à ce que les institutions et les régimes qu'il surveille gèrent efficacement les risques dans l'environnement. Toutefois, une priorité au Canada et au BSIF consiste à reconnaître que les institutions doivent être libres de faire face à la concurrence et de prendre des risques raisonnables.

Pour ce faire, nous devons avoir une vision équilibrée, élargie et à long terme non seulement des risques actuels, mais aussi de ceux qui se profilent à l'horizon, et prendre des mesures conformes à notre mandat. Notre statut d'organisme de réglementation prudentielle signifie que, souvent, nous prenons des mesures et établissons des attentes avant que les risques ne se concrétisent. À titre d'exemple, citons l'accumulation de la réserve pour stabilité intérieure, son abaissement au début de la pandémie et son relèvement subséquent après le passage des risques les plus aigus.

## **Lien avec le secteur du financement de l'habitation et l'inflation des prix du logement**

Messages de portée générale :

- Les prêts hypothécaires représentent un important volet des activités de prêt de nombreuses banques et constituent souvent le plus important engagement financier des Canadiens.
- Même si le BSIF n'est pas un organisme de réglementation des prix des logements ou de l'accessibilité à la propriété, il contribue à un solide système de financement de l'habitation en énonçant des attentes quant aux saines pratiques de souscription qui demeurent essentielles à la résilience des prêteurs et des emprunteurs, que les conditions économiques soient favorables ou non.

Texte :

Notre ligne directrice B-20 sur les saines pratiques de souscription de prêts hypothécaires résidentiels est en vigueur depuis près de dix ans. Elle procède des leçons tirées de la crise financière mondiale et sur des principes clairs qui appuient la prise de bonnes décisions par les prêteurs. La ligne directrice a été révisée depuis son adoption pour tenir compte de l'évolution des pratiques et des produits du secteur, ainsi que des risques changeants du système canadien de financement de l'habitation.

De nombreux facteurs influencent la volatilité des prix des maisons que nous observons. Les nouveaux défis liés à la chaîne d'approvisionnement, les faibles taux d'intérêt, une demande accrue combinée à une offre déficiente et des taux d'inflation que nous n'avons pas vus depuis des décennies commencent à façonner les risques à court et à long terme auxquels les Canadiens devront faire face.

Certains observateurs ont fait valoir que le taux admissible minimal (TAM) de la ligne directrice B-20 (ladite « simulation de crise ») a une incidence plus importante sur les nouveaux acheteurs; c'est juste, il ajoute au fardeau déjà élevé des mises de fonds importantes qu'exigent les prix élevés des logements. Mais sacrifier cette marge de sécurité n'est pas la solution optimale. Surtout lorsqu'il y a des risques à court et à long terme à prendre en compte dans l'examen du marché hypothécaire canadien.

Les mesures mises en place par le BSIF, comme le TAM, favorisent l'adoption de saines pratiques de souscription par les prêteurs et ajoutent une marge de résilience pour les emprunteurs. Le TAM s'applique aux prêts hypothécaires non assurés, c'est-à-dire les prêts hypothécaires résidentiels en contrepartie d'une mise de fonds de 20 % ou plus, et correspond au plus élevé du taux hypothécaire contractuel majoré de 2 % et de 5,25 %. Cela signifie que les emprunteurs doivent être admissibles à

un taux nettement supérieur à leur taux hypothécaire contractuel. Nous avons confirmé ce taux en décembre, car il demeure une mesure de protection prudente.

Le TAM contribue fortement à la sécurité du système financier canadien de plusieurs façons. Il accroît notamment la résilience afin que les ménages puissent mieux résister à un choc de perte d'emploi ou à des taux d'intérêt plus élevés. Il tempère aussi la tendance de certains acheteurs à trop s'endetter.

- [Plan directeur](#)
- [Allocution du surintendant : Risques prudentiels émergents dans le marché du logement](#)

## **Évolution des produits de prêts hypothécaires combinés à des marges de crédit adossées à un bien immobilier (MCBI) et leur éventuelle contribution à l'inflation des prix du logement**

Messages de portée générale :

- Le BSIF examine l'évolution des produits de prêts combinés depuis un certain temps.
- À titre d'organisme de réglementation prudentielle, le BSIF doit notamment déceler les pratiques de crédit insoutenables avant qu'elles ne posent un risque systémique. Les prêts combinés entrent dans cette catégorie d'expositions potentielles au risque.
- Bien que certains Canadiens profitent des faibles taux d'intérêt offerts par l'entremise de prêts combinés pour consolider leurs dettes ou rénover leur maison, par exemple, certains investisseurs mettent également à profit le contexte actuel de faibles taux d'intérêt pour générer un rendement.
- Les mesures prudentes que nous prenons encadrent ces produits de façon raisonnable.
- Le BSIF est convaincu que ses mesures n'augmenteront pas les prix du logement au Canada.

Texte :

Le BSIF a commencé à travailler avec les prêteurs fédéraux pour évaluer les programmes de prêts combinés. Un prêt combiné est un prêt garanti par un bien immobilier (RESL) comportant diverses structures dans lesquelles les remboursements du principal peuvent être réoctroyés sans nécessiter de nouvelle approbation. Ces structures comportent habituellement un volet d'amortissement de l'hypothèque et un volet d'intérêts de la marge de crédit adossée à un bien immobilier (MCBI).

À titre d'organisme de réglementation prudentielle, le BSIF doit notamment déceler les pratiques de crédit insoutenables avant qu'elles ne posent un risque systémique. Les prêts combinés entrent dans cette catégorie d'expositions potentielles au risque. Les conditions actuelles du marché canadien du logement risquent de faire courir un risque financier accru à un nombre important d'emprunteurs et de prêteurs ayant recours à des prêts combinés.

Reportages dignes de mention dans les médias :

La question des programmes de prêts hypothécaires combinés à des MCBI a attiré l'attention des médias.

Citations :

- Peter Routledge, surintendant des institutions financières, a averti que les produits de prêts adossés à un bien immobilier pourraient exacerber le problème. « Les produits de prêt non traditionnels adossés à l'habitation, comme les plans de prêt hypothécaire combiné à une marge de crédit adossée à un bien immobilier, ou MCBI, qui peuvent comporter des structures réoctroyables, peuvent simultanément inciter et aider les Canadiens à absorber la hausse de la valeur des maisons. » [Postmedia](#) (2022-01-12)

- Selon M. Routledge, le BSIF doit « demeurer vigilant », car le risque de crédit des ménages augmente « légèrement » et réclame une réponse plus agressive au déséquilibre entre l’offre et la demande de logements au Canada. Cependant, il ne blâme pas les investisseurs d’avoir vu une opportunité. « Les acheteurs secondaires, les investisseurs, font des investissements pour générer un rendement. C’est une économie de marché libre, alors tant mieux pour eux », a-t-il déclaré en entrevue mercredi. (...) [Bloomberg](#) (2021-11-24)

### **Autres questions attendues à la lumière des questions précédentes des membres**

1. Le taux d’inflation réel est-il actuellement sous-estimé?
2. Comment le BSIF tient-il compte de l’inflation dans ses mesures de surveillance et de réglementation?
3. Pouvez-vous expliquer les autres mesures de protection mises en place par le BSIF pour contrer l’inflation?
4. Le BSIF dispose-t-il des outils et des ressources dont il a besoin pour protéger les Canadiens?
5. Les banques sont-elles raisonnables envers les consommateurs? (frais, services, taux...)
6. Le BSIF s’inquiète-t-il de la hausse rapide des prix des maisons et de la forte expansion des prêts hypothécaires à taux variable et des MCBI?
7. Avec l’explosion des prix des maisons, pourquoi le BSIF n’a-t-il pas modifié sa simulation de crise en décembre?
8. D’où provenaient les 400 G\$ supplémentaires de liquidités gouvernementales fournies pendant la COVID-19, et à quoi ces fonds ont-ils servi?
9. Y a-t-il une bulle immobilière? Que faites-vous pour y répondre?
10. Dans quelle mesure le Comité devrait-il se préoccuper des investissements des non-résidents dans le marché canadien du logement?
11. Que suggèreriez-vous pour rendre le logement plus abordable (modifications de l’amortissement, mises de fonds...)?
12. Y a-t-il d’autres témoins que vous recommanderiez au Comité de convoquer pour discuter de cette motion?
13. Les données démographiques ont-elles une incidence sur les projections économiques actuelles?

## **Documents de référence**

### **Résumé des propositions électorales de 2021 à l'endroit du secteur financier, selon le parti**

#### **Propositions électorales du Parti libéral de 2021 pertinentes pour le BSIF**

##### **Mandat du BSIF**

##### **Logement**

- Interdire aux nouveaux investisseurs étrangers qui ne vivent pas au Canada ou qui ne s'y installent pas d'acheter des logements ici pour une période de deux ans
- Accroître le pouvoir des organismes de réglementation fédéraux de réagir aux fluctuations des prix des logements
- Créer une nouvelle Charte des droits des acheteurs d'une propriété qui :
  - interdira les offres à l'aveugle;
  - instaurera un droit légal à l'inspection technique des propriétés;
  - imposera une taxe anti-opérations immobilières de vente-achat exigeant que les propriétaires conservent ces propriétés au moins 12 mois;
  - veillera à ce que les banques et les prêteurs offrent un report d'hypothèque pouvant atteindre six mois en cas de perte d'emploi ou d'autre événement perturbateur majeur;
- Doubler le crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation;
- Créer un programme de location avec option d'achat;
- Étendre la taxe canadienne pour les propriétaires non canadiens et non-résidents de propriétés résidentielles vacantes ou sous-utilisées, qui devait entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022, aux propriétaires étrangers de terrains vacants dans les grands centres urbains.

##### **CSIF + Secteur financier**

##### **Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)**

- Réduire de 25 % le taux de l'assurance prêt hypothécaire de la SCHL
- Faire passer de 1 M\$ à 1,25 M\$ le seuil des prêts hypothécaires assurés
- Élargir les critères d'admissibilité du programme de rénovation domiciliaire majeure de la SCHL et de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes afin d'inclure davantage de mesures de résilience climatique

##### **Services bancaires**

- Hausser le taux de l'impôt des sociétés de 3 % sur tous les bénéfices des banques et des sociétés d'assurance au-delà de 1 milliard de dollars.
- Mettre en œuvre un dividende temporaire pour la relance du Canada qui sera versé par ces mêmes grandes banques et sociétés d'assurance.
  - La répartition de ce dividende entre les institutions visées sera établie en consultation avec le BSIF.
  - Ce dividende serait prélevé sur une période de quatre ans

- Le détail de l'annonce se trouve [ici](#).
- Moderniser le régime fédéral de règles anti-évitement afin de limiter la capacité des entités fédérales, y compris les institutions financières comme les banques et les sociétés d'assurance, d'utiliser des structures par paliers comme forme de planification fiscale des sociétés pour détourner des profits du Canada vers des pays à faible taux d'imposition.

### **Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE)**

- Créer une nouvelle agence canadienne des crimes financiers qui enquêtera sur les crimes financiers complexes
  - Investir 200 millions de dollars au cours des quatre prochaines années
  - Combiner les ressources de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), du CANAFE et de l'Agence du revenu du Canada (ARC)

### **Autre**

- Lire le programme électoral complet [ici](#).
- Adapter et appliquer les exigences en matière de diversité de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* aux institutions financières fédérales afin d'assurer la diversité des échelons supérieurs du secteur financier.



## **Propositions électorales du Parti conservateur de 2021 pertinentes pour le BSIF**

### **Mandat du BSIF**

#### **Logement**

- Interdire aux investisseurs étrangers qui ne vivent pas au Canada ou qui ne s’y installent pas d’acheter des maisons ici pendant une période de deux ans après quoi cette mesure sera revue.
- Supprimer l’obligation d’effectuer une simulation de crise lorsqu’un propriétaire renouvelle une hypothèque auprès d’un autre prêteur plutôt que seulement lorsqu’il conserve son prêteur actuel.
- Modifier la simulation de crise hypothécaire pour mettre fin à la discrimination contre les propriétaires de petites entreprises, les entrepreneurs et les autres employés nommés pour une durée déterminée, y compris les travailleurs occasionnels.
- Encourager la création d’un nouveau marché pour les prêts hypothécaires de sept à dix ans afin d’assurer la stabilité tant pour les acheteurs d’une première habitation que pour les prêteurs, ce qui rendrait les simulations de crise des taux d’intérêt hypothécaires moins nécessaires.

#### **Régimes de retraite**

- Modifier la loi pour faire en sorte que les retraités aient la priorité sur les élites des milieux d’affaires en cas de faillite ou de restructuration.
- Mieux protéger les régimes de retraite :
  - Empêcher les cadres de se verser des primes tout en gérant une entreprise en restructuration si le régime de retraite n’est pas entièrement capitalisé.
  - Ne plus exiger que les régimes de retraite sous-capitalisés soient convertis en rentes.
  - Obliger les sociétés à déclarer plus clairement la situation de capitalisation de leurs régimes de retraite.

#### **CSIF + Secteur financier**

##### **CANAFE**

- Mettre en œuvre des modifications exhaustives de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* et fournir au CANAFE, aux organismes d’application de la loi et aux procureurs les outils nécessaires pour repérer et freiner le recyclage des produits de la criminalité sur les marchés immobiliers canadiens, et poursuivre ceux qui s’y livrent.
- Examiner de près les conclusions et les recommandations de la Commission d’enquête sur le recyclage des produits de la criminalité de la Colombie-Britannique et mettre rapidement en œuvre les recommandations à l’échelle fédérale.

##### **SCHL**

- Augmenter la limite d’admissibilité à l’assurance hypothécaire et l’indexer à l’inflation des prix du logement, permettant aux participants au marché immobilier à prix élevé dont la mise de fonds est inférieure à 20 % d’accéder à la propriété.

#### **Services bancaires**

- Adopter une loi sur le système bancaire ouvert afin que les Canadiens puissent entrer en contact avec des entreprises de technologie financière qui peuvent proposer de meilleures offres pour ce qui est des hypothèques, des marges de crédit ou des cartes de crédit.

- Ordonner au Bureau de la concurrence d'enquêter sur les frais de services bancaires.
- Exiger plus de transparence pour les frais de gestion des placements. Les banques devront notamment afficher les rendements des placements nets des frais.

### **Autre**

- Lire le programme électoral complet [ici](#).
- Mettre en œuvre un plan d'action national sur les inondations, y compris un programme d'assurance résidentiel contre les risques élevés d'inondation pour veiller à ce que tous les Canadiens soient protégés financièrement, et éviter les futurs plans de sauvetage du gouvernement.

## **Propositions électorales du Nouveau Parti démocratique de 2021 pertinentes pour le BSIF**

### **Mandat du BSIF**

#### **Logement**

- Appliquer un impôt de 20 % aux acheteurs étrangers sur la vente de maisons à des particuliers qui ne sont pas des citoyens canadiens ou des résidents permanents.
- Doubler le crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation et le transformer en remboursement.

#### **Régimes de retraite**

- S'assurer que, lorsqu'une entreprise fait faillite, les passifs de retraite non capitalisés dus aux travailleurs et les indemnités de départ des employés constituent la priorité absolue en matière de remboursement.
- Empêcher les entreprises de verser des dividendes et des primes lorsque leur régime de retraite est sous-capitalisé et créer un programme d'assurance-retraite obligatoire financé par le secteur.

#### **CSIF + Secteur financier**

##### **CANAFE**

- Cibler le recyclage des produits de la criminalité et le crime organisé dans le secteur du logement en rendant plus difficile de se cacher derrière les entreprises sans nom et en donnant plus de pouvoir aux organismes de réglementation.

##### **SCHL**

- Proposer la création de prêts hypothécaires amortis sur 30 ans assurés par la SCHL.
- Fournir des ressources pour faciliter la copropriété, comme des modèles de conventions de copropriété, offrir la possibilité d'entrer en contact avec les ressources locales, et faciliter l'accès au financement en offrant des prêts hypothécaires pour copropriétés garantis par la SCHL.

#### **Services bancaires**

- Limiter les frais de carte de crédit pour les commerçants à 1 %.

#### **Autre**

- Lire le programme électoral complet [ici](#).

## **Propositions électorales du Bloc Québécois de 2021 pertinentes pour le BSIF**

### **Mandat du BSIF**

- Sans objet.

### **CSIF + Secteur financier**

- Sans objet.

### **Autre**

- Lire le programme électoral complet [ici](#).

## Liste des membres et leurs biographies

- [Comité permanent des finances, 44<sup>e</sup> législature, 1<sup>re</sup> session - Membres du comité](#)

## Dernière annonce au sujet de la Stratégie nationale sur le logement du gouvernement

- [Le gouvernement du Canada annonce 118,2 millions de dollars pour aider les Canadiens ayant des besoins en matière de logement](#)

« Dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement, le gouvernement du Canada a investi 500 millions de dollars sur 10 ans dans l'Initiative fédérale de logement communautaire... afin de protéger l'abordabilité des logements pour les résidents. Ces fonds permettront de stabiliser le fonctionnement de quelque 55 000 logements communautaires dont les ententes d'exploitation sous administration fédérale ont pris fin après le 1<sup>er</sup> avril 2016.

Aujourd'hui, l'honorable Ahmed Hussen, ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion, a annoncé un montant supplémentaire de 118,2 millions de dollars sur sept ans, pour la phase 2 de l'[Initiative fédérale de logement communautaire] pour les anciens fournisseurs de logements administrés par le gouvernement fédéral dont les ententes ont pris fin avant le 1<sup>er</sup> avril 2016. Ces fonds devraient permettre d'appuyer et de stabiliser le fonctionnement de quelque 18 000 logements communautaires en assurant l'abordabilité pour les résidents à faible revenu. »

## Récentes publications sur les médias sociaux des membres du Comité



[TRADUCTION]

@PierrePoilievre

17 janvier

DERNIÈRE HEURE : Selon une association immobilière, l'inflation dans le secteur du logement a atteint le niveau record de 26 % en décembre après que le gouvernement ait injecté 400 milliards de dollars d'argent frais sur le marché des capitaux et le marché hypothécaire.

Le Comité des finances commence aujourd'hui à étudier l'inflation des prix des logements.

## Comité permanent des finances témoignages – le lundi 17 janvier 2022

### [Transcription de la réunion du 17 janvier 2022](#)

Le statisticien en chef a comparé devant le Comité le 17 janvier 2022. Bon nombre des questions portaient sur la composition et le calcul de l'Indice des prix à la consommation et sur des comparaisons avec les données déclarées par d'autres organismes comme l'Association canadienne de l'immeuble (ACI). On a particulièrement insisté sur la hausse des prix des maisons, mais les

membres du Comité ont aussi posé des questions sur le coût de la vie, la mesure des prix des véhicules d'occasion et le résultat des mesures gouvernementales au début de la pandémie.

## **Autres audiences parlementaires où le BSIF ou sa ligne directrice B-20 a fait l'objet des échanges**

### **Débats de la chambre des commune 44<sup>e</sup> législature, 1<sup>re</sup> session hansard révisé n° 014 – le jeudi 9 décembre 2021**

#### [Transcription de la réunion du décembre 9 2021](#)

- Le porte-parole de l'opposition en matière de finances Pierre Poilievre évoque l'augmentation de 400 milliards de dollars de la masse monétaire, le lien avec l'inflation des prix des logements et les emprunts des Canadiens garantis par les gains non réalisés de leur maison pour « acheter de nouveaux actifs...ce qui gonfle les bulles spéculatives ».
- Le député Michael Chong affirme que « [le] gouvernement supervise un système de réglementation du secteur financier qui fait courir des risques aux ménages, ce qui entraîne une hausse vertigineuse du prix des maisons, et il supervise également des politiques financières qui aggravent le problème que nous voyons dans le pays aujourd'hui. »
- Le député Michael Chong a également déclaré que « l'incapacité du gouvernement à superviser et à réglementer adéquatement le système bancaire canadien et à gérer adéquatement la politique budgétaire » a alimenté la crise du logement au Canada. Il souligne que le BSIF et la SCHL sont responsables de l'augmentation du crédit hypothécaire à des niveaux insoutenables.

### **Comité permanent des finances témoignages – le jeudi 1<sup>er</sup> avril 2021**

#### [Transcription de la réunion d'avril 1<sup>er</sup> 2021](#)

- Evan Siddall a comparu devant le Comité permanent des finances de la Chambre des communes le 1<sup>er</sup> avril 2021. Le BSIF a été mentionné à deux reprises (par le président et par Evan Siddall).

### **Comparution antérieure d'un surintendant**

- [Déclarations liminaires de Jeremy Rudin et de Ben Gully, à l'intention du Comité permanent des finances de la Chambre des communes – 21 mai 2020](#)
- [Comité permanent des finances – le jeudi 21 mai 2020](#)
- [Réponses complémentaires du BSIF aux questions posées par les membres du Comité le 21 mai 2020](#) expliquant les mesures exceptionnelles de liquidité mises en place en réponse à la COVID-19. Envoyée le 27 mai 2020.
- [Exemple d'une mention sur les médias sociaux](#) par un ancien membre du Comité, qui est maintenant le porte-parole adjoint en matière de finances du NPD.

### **Dernières nominations**

Le 26 octobre, l'honorable Chrystia Freeland a été nommée ministre des Finances et vice-première ministre. Randy Boissonnault a été nommé ministre associé des Finances.

L'honorable Ahmed Hussen a été nommé ministre du nouveau ministère du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion.

Les deux lettres de mandat qui suivent renferment des engagements à examiner les mises de fonds pour les biens immobiliers de rapport.

- [Lettre de mandat de la vice-première ministre et ministre des Finances](#)

- [Lettre de mandat de la ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion](#)

Le 29 octobre, le NPD a annoncé que Daniel Blaikie serait son porte-parole en matière de finances et que Peter Julian a été nommé porte-parole adjoint en matière de finances.

Le 9 novembre dernier, il a été annoncé que Pierre Poilievre serait porte-parole du Parti conservateur en matière de finances.

Faits généraux au sujet du BSIF qui peuvent aider les membres du Comité à contextualiser cette information. Le BSIF emploie environ 860 professionnels dans plusieurs régions du pays. Même si presque tous ses employés travaillent à domicile, le BSIF a des bureaux à Montréal, à Ottawa, à Toronto et à Vancouver.

Nous surveillons plus de 400 banques et assureurs fédéraux et 1 200 régimes de retraite privés fédéraux.

- Banques (83)
- Sociétés de fiducie (42)
- Sociétés de prêt (15)
- Sociétés d'assurance vie (62)
- Sociétés de secours mutuels (11)
- Sociétés d'assurance multirisque (147)

Pour obtenir de plus amples renseignements généraux sur les budgets et les activités, consulter le [Rapport annuel de 2020-2021](#).

## **Communication directe avec les parlementaires**

Depuis la dernière comparution du BSIF en mai 2020, nous avons reçu les demandes de renseignements suivantes de la part de députés :

En mai 2020, un député a demandé des renseignements généraux sur la recapitalisation interne. Nous l'avons redirigé vers la rubrique « ABC de la recapitalisation interne » sur le site Web de la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC).

En juin 2020, nous avons reçu deux demandes de renseignements de parlementaires au nom d'électeurs au sujet de la suspension des options de transfert des droits à pension mise en place au début de la pandémie. Nous avons expliqué pourquoi le changement avait été apporté et avons fait un suivi auprès des bureaux des députés lorsque la suspension a pris fin en août.

En août 2020, un député nous a transmis une demande de renseignements au nom d'un électeur âgé qui avait de la difficulté à obtenir un prêt hypothécaire inversé. Nous avons répondu que les institutions sont responsables de leurs propres décisions de souscription et nous avons invité le député à consulter les renseignements sur les prêts hypothécaires inversés axés sur le consommateur sur le site Web de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC).

En septembre 2020, nous avons reçu une demande concernant la question d'un électeur au sujet de l'admissibilité au refinancement hypothécaire pendant le recouvrement de la Prestation canadienne d'urgence (PCU). Nous avons répondu que le BSIF n'a pas de politique particulière concernant le traitement des bénéficiaires de la PCU. Comme c'est le cas pour toutes les décisions d'affaires, il revient aux institutions financières elles-mêmes d'évaluer la capacité des emprunteurs à rembourser leur prêt hypothécaire. Nous avons suggéré de communiquer avec l'ACFC ou de consulter ce site sur les hypothèques qui comprend une section sur les renouvellements.

En mars 2021, un député a communiqué avec nous et avec le ministre des Finances au sujet des préoccupations d'un électeur concernant l'établissement d'un régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI) pour sa fille ayant une déficience développementale. L'électeur cherchait un produit simple ne nécessitant pas de gestion directe et demandait des modifications législatives. Nous avons réagi avec empathie à la situation et nous avons recommandé au député et à l'électeur de communiquer avec le ministère des Finances pour ce qui est des modifications législatives.

En mai 2021, un député a demandé quel rôle joue le BSIF dans la réglementation des frais de service bancaires. Nous avons expliqué le rôle du BSIF et que les prix et les frais ne relevaient pas de notre mandat.

En janvier 2021, un député a demandé des renseignements sur le montant total des prêts hypothécaires payés depuis les années 1980. Nous lui avons fourni un lien vers les données disponibles depuis 1990 sur le site Web de Statistique Canada, qui comprend une ventilation des intérêts hypothécaires et des remboursements de principal.

En décembre 2021, le [Les renseignements ont été retranchés, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information*.] a demandé une rencontre informelle avec le surintendant au cours de la nouvelle année pour discuter du BSIF et du système bancaire et financier canadien. [Les renseignements ont été retranchés, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information*.]. On cherche à convenir d'une date pour la rencontre. La ministre des Finances a également été invitée.

Tout récemment, en janvier 2022, un membre du personnel d'un député nous a demandé une liste et une description de ce qui constitue les fonds propres réglementaires. Les renseignements publics ont été utilisés pour préparer une réponse expliquant les ratios de fonds propres et les diverses catégories de fonds propres. Un bilan consolidé pour toutes les banques au Canada a également été fourni pour aider à préciser les actifs et les passifs que détiennent ces institutions. Voici un lien utile en cas de questions sur les expositions générales :



**Total Banques**  
**Bilan consolidé**

au 31 octobre 2021  
(en milliers de dollars)

Section I - Actif	Devises	Total
<b>1. Espèces et quasi-espèces</b>		
(a) Or, billets de banque, dépôts à la banque du Canada, chèques et autres effets en transit	24,080,318	310,547,091
(b) Dépôts à des inst. financières réglementées, moins provision pour pertes de crédit attendues	375,101,351	414,001,816
<b>2. Valeurs mobilières</b>		
(a) Valeurs mobilières émises ou garanties par le Canada, une province canadienne, un conseil municipal ou scolaire, moins provision pour pertes de crédit attendues, le cas échéant		
(i) Bons du trésor et autres titres de créance à court terme	9,094,885	126,065,236
(ii) Autres titres	23,554,404	244,888,863
(b) Autres valeurs mobilières, moins provision pour pertes de crédit attendues, le cas échéant		
(i) Titres de créance	717,793,975	783,397,045
(ii) Actions	238,432,051	376,815,627
<b>3. Prêts</b>		
(a) Prêts non hypothécaires, moins provision pour pertes de crédit attendues		
(i) À vue et à court terme à des négociants en placements et des courtiers, garantis	4,039,358	4,714,874
(ii) À des institutions financières réglementées	84,746,260	95,640,341
(iii) Au gouvernement fédéral, aux provinces et à des corps municipaux ou scolaires du Canada	4,306	3,812,557
(iv) À des gouvernements étrangers	22,263,300	22,263,300
(v) Sur créances de crédit-bail	13,968,659	31,314,406
(vi) À des particuliers à des fins non commerciales	118,414,378	657,460,019
Dont: (A) Garantis par un immeuble résidentiel	15,028,775	281,892,995

(B) Garantis autrement que par un immeuble résidentiel	62,698,909	181,794,507
(vii) Accords de prise en pension	585,872,311	817,653,897
(viii) À des particuliers et à d'autres à des fins commerciales	543,390,281	954,131,644
Dont: (A) Garantis par un immeuble résidentiel	7,036,014	40,678,738
(B) Garantis autrement que par un immeuble résidentiel	276,587,798	515,872,498
(b) Prêts hypothécaires, moins provision pour pertes de crédit attendues		
(i) Résidentiels		
(A) Assurés	1,246,788	462,251,910
(B) Dont: titres hypothécaires en vertu de la LNH, groupés et non vendus	0	137,306,739
(C) Non assurés	122,013,916	1,127,789,467
(D) Hypothèques inversées	451,495	4,972,745
(ii) Non résidentiels	58,209,645	151,418,502
4. Engagements de clients au titre d'acceptations, moins provision pour pertes de crédit attendues	979,863	94,052,356
5. Terrains, bâtiments et matériel, moins amortissement cumulé	13,913,180	32,150,491
6. Autres éléments d'actif, moins provision pour pertes de crédit attendues, le cas échéant		
(a) Éléments d'actif liés aux opérations d'assurances	289,755	11,037,176
(b) Intérêt couru	5,055,790	11,889,345
(c) Frais payés d'avance et frais reportés	1,598,013	7,625,656
(d) Achalandage	33,767,996	48,690,715
(e) Biens incorporels		
(i) à durée déterminée	4,874,380	16,353,737
(ii) à durée indéterminée	203,269	5,149,241
(f) Actifs d'impôt différé	4,019,004	9,336,726

(g) Sommes liées aux instruments dérivés	-205,843,084	291,869,193
(h) À recouvrer du siège social et d'institutions financières canadiennes réglementées liées	10,910,200	22,280,723
(i) Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	17,022,659	19,481,159
(j) Autres	109,301,172	154,457,756
<b>Total de l'actif</b>	<b>2,938,769,878</b>	<b>7,313,513,614</b>

**Total Banques**  
**Bilan consolidé**

au 31 octobre 2021  
(en milliers de dollars)

Section II - Passif	Devises	Total
1. Dépôts à vue et à préavis		
(a) Fédéral et provincial	4,037,261	31,284,562
(b) Conseil municipal ou scolaire	196,404	55,676,957
(c) Institutions de dépôts	21,586,973	62,582,350
(d) Particuliers		
(i) Bénéficiaire d'un abri fiscal	7,080,662	123,098,860
(ii) Autres	557,487,383	1,344,400,948
(e) Autres	704,986,929	1,530,563,405
2. Dépôts à terme fixe		
(a) Fédéral et provincial	502	4,116,921
(b) Conseil municipal ou scolaire	0	5,603,653
(c) Institutions de dépôts	100,077,475	131,095,566
(d) Particuliers		
(i) Bénéficiaire d'un abri fiscal	89,010	103,195,874
(ii) Autres	65,722,187	329,035,879
(e) Autres	976,142,872	1,258,223,483
3. Chèques et autres effets en transit	6,417,953	8,032,830
4. Avances de la Banque du Canada	0	2,021
5. Acceptations	981,139	94,332,979
6. Autres éléments de passif		
(a) Engagements de filiales, autres que des dépôts		
(i) Prêts à vue et autres prêts remboursables à court terme	0	182,716

(ii) Autres	25,375,419	25,907,083
(b) Engagements liés aux opérations d'assurances	-311,282	39,523,752
(c) Intérêt couru	2,795,665	8,147,343
(d) Hypothèques et emprunts remboursables	15,410,176	213,174,638
(e) Impôts sur le revenu		
(i) Exigibles	750,258	5,193,161
(ii) Différés	332,556	1,954,164
(f) Engagements au titre de valeurs mobilières empruntées	82,572,793	203,124,186
(g) Engagements au titre d'éléments d'actif vendus dans le cadre d'accords de rachat	510,677,524	730,545,894
(h) Revenu reporté	1,196,109	6,105,274
(i) Sommes liées aux instruments dérivés	-261,382,747	277,932,939
(j) À payer du siège social et d'institutions financières canadiennes réglementées liées	25,013,034	57,106,572
(k) Autres	101,536,127	197,048,790
<b>7. Dettes subordonnées</b>	<b>8,632,551</b>	<b>42,557,531</b>
<b>8. Avoir des actionnaires</b>		
(a) Actions privilégiées	0	33,327,265
(b) Actions ordinaires	0	100,902,112
(c) Surplus d'apport	14,603	1,845,694
(d) Bénéfices non distribués		277,551,198
(e) Participation sans contrôle	194,931	2,369,385
(f) Cumul des autres éléments du résultat étendu (perte)		7,767,629
<b>Total du passif et de l'avoir des actionnaires</b>	<b>2,957,614,467</b>	<b>7,313,513,614</b>